

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften**

Band (Jahr): **4 (1820)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER

der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten
Naturwissenschaften.

Den 1. Herbstmonat

No. 3.

1820.

*Extrait des registres de la Société Helvétique
des Sciences naturelles, rassemblée à Ge-
nève le 25, 26, 27 & 28. Juillet 1820.*

1. *Séance.* (Présens 100 membres ordi-
naires, 2 membres honoraires étrangers, le
Conseil d'Etat, la venerable compagnie des
Pasteurs, la société pour l'avancement des arts,
la faculté de médecine et de chirurgie, MM.
les Pharmaciens et environ une centaine de
Citoyens de Genève).

Le premier *Syndic*, Mr. *Schmidtmeyer*,
ayant demandé la parole pour ouverture de la
séance, rappelle dans un discours éloquent les
avantages politiques et littéraires, qui doivent
résulter de la réunion des hommes instruits,
que renferme l'Helvétie et présage un avenir
heureux à la société qui se rassemble à Ge-
nève sous de pareils auspices.

Mr. *Pictet*, Président de la société lui suc-
cède et exprime les sentimens que lui inspire
la vue de ses chers Confédérés avec non moins
de force et de chaleur. Il reconnaît dans l'in-
fluence de l'histoire naturelle et dans l'amitié,
qui unit les citoyens des divers Cantons, les
deux puissances, auxquelles on est redevable
de la création et de l'entretien de la société.
Il rappelle au souvenir des membres la fonda-
tion de la société à Mornex (1815) deplora la
perte d'un de nos collègues Mr. *Fisch* de He-
risau, de Sir *Joseph Banks*, associé honoraire,
et surtout celle de notre célèbre et respectable
compatriote Mr. *Jurine*, dont il depeint les
vertus et les talens; un fils unique, sans suivre
la même carrière, est l'heritier de son merite
et un de ses petit-fils, présent à la séance mar-
chera sans doute sur ses traces. Après avoir

Ater Jahrg.

énuméré les pertes, qu'a souffert la société,
Mr. le Président donne un exposé de ses pro-
grès et de ses acquisitions. Le nombre des
membres ordinaires monte à 300, celui des
associés honoraires étrangers à 58. D'intéressans
travaux, des liaisons amicales sont le fruit de
nos réunions fraternelles, et plusieurs savans
leur ont fait hommage de leurs écrits; enfin
le zèle scientifique se propage rapidement et
les établissemens publics, qui viennent de s'é-
lever à Genève *) dans les dernières années en
sont une preuve. (L'impression de ce discours
décretée à l'unanimité, est déjà exécutée). Mr.
le Président annonce que le Conseil d'Etat du
louable Canton de Genève, pour donner à la
société un témoignage de sa sollicitude a voté
la somme de L. 400 de Suisse pour être mise à
sa disposition.

Après la lecture de quelques lettres adres-
sées à la société

Mr. le Dr. *Zollikofer* de St. Gall, lit une
notice biographique sur Mr. *Fisch*, nôtre de-
funt collègue; Mr. le Prof *Prevost*, sur Mr. Be-
nédicte *Prevost*, mort 1819 à Montauban. Ces
notices sont suivies de la lecture des extraits du
procès verbal des séances, tenues à St. Gall l'an-
née passée, de ceux des sociétés cantonales de
Berne, de Lausanne, de St. Gall et de Genève.

2. *Séance.* Rapport de la Commission,
nommée à St. Gall pour examiner les mémoi-
res envoyés en reponse à la question de prix
proposée à Zurich (1817) „s'il est vrai, que
les hautes Alpes de la Suisse soient devenues
plus âpres et plus froides, depuis une série
d'années.“

*) Nous en parlerons à la fin de cet extrait.

Le Redacteur.